



Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes

Pour l'encouragement des compétences de base sur le lieu de travail

(ChF) - Le canton de Fribourg s'engage aux côtés de la Confédération qui offre un soutien financier aux entreprises souhaitant proposer des formations continues à leurs employés. Cela concerne plus spécifiquement des cours permettant l'amélioration des compétences de base, telle que la lecture, l'écriture, les mathématiques de tous les jours et l'emploi des technologies de l'information et de la communication. Les employés gagnent en autonomie en renforçant leurs compétences de base. Le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA) assure la promotion de cette mesure auprès des entreprises et des associations professionnelles du canton.

Dans un contexte en mutation, les entreprises ont besoin d'une main d'œuvre apte à s'accorder aux changements induits par la numérisation, l'automatisation du travail et l'adaptation des processus organisationnels. Les collaborateurs et les collaboratrices peu qualifiés sont touchés par ces changements et doivent s'adapter à de nouvelles exigences, telles que maîtriser les fonctionnalités de base

d'un ordinateur, comprendre des directives de travail, produire des rapports écrits et effectuer des calculs et conversions.

La Confédération a décidé d'apporter un soutien direct aux entreprises souhaitant mieux préparer leurs employés à ces défis. Ainsi le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) octroie aux entreprises une aide financière pour des formations continues en lien avec les compétences de base sur leur lieu de travail. Une enveloppe de 13 millions de francs a été injectée pour le programme nommé «Simplement mieux ... au travail» pour les années 2018 - 2020.

Le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA) du canton de Fribourg a invité récemment les moyennes et grandes entreprises et les associations patronales à une séance d'information. Une trentaine d'entreprises et d'associations patronales ont participé. Des représentants du SOPFA, du SEFRI, de l'Association Lire et Ecrire - Suisse romande et de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) leur ont présenté cette mesure.